Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260122-2026_01_06-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Adhésion AMF29

Délibération n°2026-01-06 | Conseil municipal du 22 janvier 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 22 janvier 2026 à vingt heures à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile NAY, Maire.

Présents :

MME CECILE NAY, Maire, M REMI MOAL, MME LAURA THOMAS, M JEAN PERENNOU, Adjoints, M LUC BOURHIS, M DENIS ISSE, MME ANNE TALBOT, MME TIFFANY BIENVENU, MME SABRINA JAFFRE, MME GWENDOLINE GRISON, MME EMILIE COMBOT, MME CHARLINE GENTRIC, M VINCENT PRAT, Conseillers municipaux.

Absents :

M CHRISTIAN MESSEIN

Secrétaire de séance :

M VINCENT PRAT

Membres en exercice : 14

**Exposé des motifs :**

Madame le Maire, rappelle au Conseil que chaque année la Commune de Gouézec cotise auprès de l'AMF 29. Cela permet l'accès aux services de l'AMF 29 et nationale. Cette année la cotisation s'élève à 427,90€. Le calcul étant le suivant : population X 0,378€ (cotisation par habitant pour les communes de moins de 9000 habitants) soit 1 132 X 0,378€ = 427,90€.

DELIBERATION

Le Conseil municipal décide :

- DE RENOUVELER l'adhésion à l'AMF pour 2026 pour un montant de 427,90 €.

Adopté

| Pour : 12 | Contre : 0 | Abstentions :1 |
|---|---|---|

Fait et délibéré à Gouézec, le 22/01/2026
Le Maire
Cécile NAY

MAIRIE DE GOUEZEC R.F. 29 (Finistère)